CENTRE RÉGIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE DES
PAYS DE LA LOIRE

36, avenue de la
Bouvardière
44800 Saint-Herblain
**Tél : 02 40 76 84 35**
www.crpf.fr
paysdeloire@crpf.fr

# Documents utiles pour rédiger son P.S.G.

Gestion durable

Photo D. Balay

***Au delà de son aspect réglementaire, le plan simple de gestion est un outil technique à l'usage du propriétaire. Sa rédaction est l'occasion de faire le point sur l'état de sa forêt et sur les résultats de la gestion passée.***
***Cette réflexion permet de définir les objectifs et de programmer sa gestion pour les 10 à 20 prochaines années. Décidé par le propriétaire, il est spécifique à chaque forêt.***

## Rédiger son PSG

Afin de vous guider dans la réalisation de votre programme de gestion, le Centre Régional de la Propriété Forestière des Pays de la Loire met à votre disposition des documents téléchargeables sur son site internet : *www.crpf-paysdelaloire.fr*.

Ces documents sont détaillés au verso

Si vous souhaitez recevoir une version papier de ces documents, vous pouvez nous retourner cette fiche après avoir précisé vos coordonnées et indiqué au verso ceux que vous souhaitez.

## Vos coordonnées

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Tél .....

# Les documents utiles

## Les documents généraux :

- ☐ Le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) : il met à la disposition de tous les sylviculteurs (tenus ou non de fournir un plan simple de gestion) une gamme d'objectifs et de méthodes de gestion parmi lesquelles ils peuvent exercer leur choix en fonction de leur propres options. Il constitue ainsi la référence en matière de gestion des forêts privées. Les plans simples de gestion doivent être établis conformément au Schéma Régional de Gestion Sylvicole pour être agréés.
- ☐ La liste des professionnels aptes à rédiger votre P.S.G.

## Le plan simple de gestion :

- ☐ Cadre type : *à compléter.*
- ☐ Glossaire : *une définition des termes techniques utilisés.*
- ☐ Le Plan Simple de Gestion : fiche d'information.
- ☐ Mode d'emploi du cadre type : *il contient les informations nécessaires pour réaliser son PSG.*
- ☐ Procuration.

## Description des peuplements :

- ☐ Connaître et utiliser la surface terrière
- ☐ La futaie régulière feuillue
- ☐ La futaie régulière résineuse
- ☐ Le mélange futaie-taillis
- ☐ Le taillis
- ☐ Taillis de châtaignier - Déterminer son potentiel
- ☐ Types de peuplements et choix de gestion

## Les itinéraires sylvicoles :

Pour chaque type de peuplement forestier, et en fonction de l'objectif du propriétaire, ils déterminent les règles de culture à appliquer.

- ☐ Conversion d'un taillis de châtaignier vers la futaie régulière
- ☐ Conversion d'un taillis de chêne vers la futaie régulière
- ☐ Conversion des futaies-taillis vers la futaie irrégulière
- ☐ Conversion des futaies-taillis vers la futaie régulière de chêne
- ☐ Futaie irrégulière
- ☐ Futaie régulière de chêne
- ☐ Futaie régulière de Pin Laricio de Corse
- ☐ Futaie régulière de Pin Maritime
- ☐ Futaie régulière résineuse
- ☐ Peupleraies
- ☐ Taillis simples

Région PAYS DE LA LOIRE

"Une forêt privée gérée et préservée par un réseau d'hommes compétents au service des générations futures"

Le CRPF imprime ses documents sur papier certifié Pefc. Suivez son exemple !

*Document réalisé avec le concours de la Région Pays de la Loire et du Ministère de l'Agriculture (Décembre 2009).*